Legs Blondeau

Henri Joseph Blondeau, avocat, rentier, domicilié à Liège, décédé à Liège le 30 juillet 1867, par testament olographe, en date du 21 mars 1867, déposé ~~aux~~ à l'étude de Maître Bonnevie, notaire à Chênée, institua Mr Charles de Faveau pour son héritier universel à l'obligation d'acquitter ses legs ci-après.

Dispositions en faveur de la ville de Namur

A) Administration communale :

"Si je n'avais pas le temps de faire ce que je projette depuis "longtemps, mon héritier est chargé de l'accomplir après moi. Il s'agit "d'une double et petite fondation au profit de la Ville de Namur "c.a.d. de donner 4000 fcs à la dite Ville à l'effet de fonder, "avec les intérêts de cette somme, faire récompenser ou plutôt honorer "par les représentants de la cité, les beaux actes de courage, "de dévouement et de grand civisme, de probité exemplaire, "actes faits par des habitants de Namur et de sa banlieue, je ne "sais si je puis citer ceux de la province."

— Prix Blondeau —

B) Les Hospices Civils de Namur

1°) Hospice d'Harscamp — Hospice St Gilles —

Legs de la ferme d'Hyfont - à charge pour la Fondation d'Harscamp de créer à proximité de ~~son~~ un établissement ou annexe en mémoire du Capitaine Blondeau, tué à Kempt le 7/4/1831 pour l'indépendance de la Belgique — Cette fondation refusa comme modifiant le caractère et destination d'Harscamp —

Prévoyant ce refus, le Testateur, déshérita ce legs nul et non avenu. Ordonnait que tous ses biens immeubles de sa ferme d'Hyfont soient immédiatement mis en vente publique et le produit, réparti entre 4 établissements de charité publique situés dans les 4 villes des Flandres

1°) à Namur, ville natale de M. Blondeau; cette dernière part ne doit que 1/4, 4000 fr en plus sur les 3 autres 1/4

2°) Mons 3°) Liège 4°) Bruxelles.

A Namur, c'est l'Hospice St Gilles qui profita de ce legs donation.

2°) Hôpital St Jacques :

"Je donne également une somme de 4.000 fr. à l'Hôpital "St Jacques, à l'effet de fonder 2 ou 3 lits au nom du Capitaine "Blondeau, de cette Ville.

Une messe anniversaire est célébrée le 7 avril de chaque année, en l'Eglise St Jean l'Evangéliste (Cathédrale) à la mémoire du Capitaine Blondeau.

Au budget de A.P. il est prévu une allocation de 33 fr. pour cet anniversaire.
